



## LES RESOLUTIONS DE BRISBANE

### RESOLUTION 1 : PROMOUVOIR LA COOPERATION INTERNATIONALE EN MATIERE DE RECHERCHE FORESTIERE

Le XXIIème Congrès Mondial de l'IUFRO articulé autour du thème « Forêts en équilibre : entre tradition et technologie » a constitué une plate-forme unique pour les résultats de la recherche forestière mondiale.

Le congrès a identifié une large gamme de sujets susceptibles de contribuer à améliorer la compréhension des questions relatives aux forêts, y compris le développement d'approches équilibrées pour la conservation et la gestion durable des forêts ; l'adaptation des forêts aux changements climatiques ; l'utilisation des ressources génétiques et de la biotechnologie pour la promotion de la gestion durable des forêts ; la participation des peuples indigènes aux sciences forestières et à la foresterie ; la valorisation des forêts et des produits forestiers à travers les technologies innovatrices ; et le rôle de la formation, de la communication et du renforcement des capacités pour assurer le développement durable des forêts.

Motivés par le désir d'aborder les problèmes ci-dessus ainsi que d'autres questions liées à la forêt, et de renforcer le rôle de l'IUFRO comme point d'ancrage pour les chercheurs et les institutions de recherche liés aux forêts et aux arbres, y compris pour ceux qui travaillent actuellement en dehors du réseau de l'IUFRO, nous déploierons tous nos efforts pour :

1. *mettre en place* une structure thématique plus adaptée et des mécanismes flexibles au sein de notre organisation afin d'aborder les thèmes-clés intéressant les chercheurs forestiers et leurs parties prenantes et de répondre aux questions d'actualité qui reflètent les changements de la société et de l'environnement global ;
2. *continuer à garantir* un haut niveau de qualité du travail scientifique ;
3. *renforcer* la participation aux travaux de l'IUFRO des chercheurs et des institutions de recherche des pays en développement et en transition, y compris en contribuant au développement des capacités des chercheurs et des institutions de recherche ;
4. *promouvoir activement* la diversité culturelle et l'équilibre entre les sexes au sein de l'IUFRO et augmenter et encourager la participation des femmes, des jeunes chercheurs et des étudiants dans notre organisation ;
5. *renforcer* notre coopération avec les chercheurs et les instituts de recherche qui travaillent dans d'autres disciplines scientifiques sur les thèmes connexes au-delà de la sylviculture forestière traditionnelle ;
6. *communiquer plus activement* nos résultats de recherche au sein de la communauté scientifique et à la société dans son ensemble ;
7. *mettre en œuvre pleinement et intégralement* la Stratégie de l'IUFRO 2006-2010 pour positionner l'IUFRO comme réseau mondial de connaissances et de coopération en matière de science forestière.



Cérémonie de clôture

**RESOLUTION 2:  
PROMOUVOIR LA SCIENCE POUR LES DECIDEURS**

Le XXIIème Congrès Mondial de l'IUFRO a constaté que malgré les progrès de la recherche, notre compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers et de leur relation avec les nouveaux besoins de l'humanité et avec les développements globaux tels que la croissance démographique, la migration, l'urbanisation et les changements technologiques et climatiques demeure incomplète, et qu'il est nécessaire d'améliorer les connaissances scientifiques liées à la forêt.

En dépit de cet état de fait, le statut et les capacités des institutions traditionnelles de recherche forestière et des universités, ainsi que les ressources financières disponibles pour la conduite des travaux de recherches diminuent dans de nombreux pays, notamment en raison des nouvelles priorités définies par les politiciens, les décideurs et les bailleurs de fonds.

C'est pourquoi il est indispensable de considérer les futures ressources financières consacrées à la science et à la technologie en premier lieu comme un investissement dans le développement socio-économique lié aux forêts, la préservation des forêts étant une garantie pour la survie des générations présentes et futures.

Motivés par le désir de fournir une information scientifiquement fondée et des recommandations pertinentes aux politiciens, décideurs et autres parties prenantes, nous déploierons tous nos efforts pour :

1. *mieux informer* les politiciens, les décideurs et autres parties prenantes (y compris dans le secteur privé) sur les recherches forestières pertinentes et orientées vers la résolution de problèmes, et les encourager à faire plus ample usage des résultats scientifiques ;
2. *augmenter nos efforts* pour traduire les résultats de la communauté scientifique dans une langue qui puisse être comprise facilement par les décideurs politiques et autres parties prenantes ;
3. *renforcer encore* nos contributions aux processus internationaux et aux conventions, tels que, entre autres, le Forum des Nations Unies sur les Forêts, la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, à travers la contribution active dans le Partenariat Collaboratif sur les Forêts ;
4. *contribuer* à la mise en place éventuelle d'un organisme consultatif aux conventions et processus internationaux dans le but de fournir des orientations sur les thèmes liés à la forêt, à l'instar du Groupe international d'experts sur les questions climatiques (IPCC) ;
5. *favoriser encore plus* les partenariats et la collaboration avec les organisations internationales et les parties prenantes ;
6. *contribuer* à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire, notamment ceux qui abordent la pauvreté extrême et la faim, tout en protégeant l'environnement et en favorisant le développement durable.